

U-TRAIL

12/08/2026

« La montagne n'est pas un parc de loisirs !! Les chiens font leur job... » : un randonneur mordu dix fois par un patou



Un randonneur a été mordu à dix reprises par un chien de protection vendredi 7 août 2026 au soir, sur un sentier du secteur du Mirantin, à Arêches-Beaufort, en Savoie.

Hospitalisé à Albertville après avoir été hélitreuillé, il se trouvait dans une zone d'alpage où un troupeau de chèvres était protégé par plusieurs chiens.

L'affaire relance immédiatement un débat devenu récurrent en montagne : celui de la cohabitation entre éleveurs, randonneurs, vététistes et trailers.

Mais derrière les accusations contre les touristes et les rappels sur le rôle indispensable des chiens de protection, une question devient difficile à éviter : peut-on considérer comme normal qu'un usager d'un sentier soit mordu dix fois ?

Le chien a été retiré de l'alpage

Les faits se sont produits vendredi vers 19 h 30, entre Plan Villard et le Chalet du Lac, à un peu plus de 2 000 mètres d'altitude.

Quatre randonneurs se trouvaient sur le sentier lorsqu'un des chiens chargés de protéger un troupeau de chèvres a attaqué l'un d'entre eux. Selon les informations rapportées par ICI Pays de Savoie, la victime a été mordue à dix reprises au niveau des jambes avant d'être hélitreuillée vers l'hôpital d'Albertville.

Le maire avait ensuite temporairement interdit l'accès au secteur afin de permettre l'identification du chien.

La victime l'a finalement reconnu sur des photographies.

L'animal a été retiré de l'alpage par son propriétaire et placé en quarantaine dans le cadre du protocole appliqué après une morsure. L'interdiction de randonnée a alors été levée.

On ne sait pas encore ce qui a déclenché l'attaque

À ce stade, il serait trop facile de désigner un responsable.

Le randonneur hospitalisé n'avait pas encore pu livrer son récit complet au moment des premières informations. On ignore donc précisément son comportement à l'approche du troupeau et celui des autres personnes présentes.

Un spécialiste des chiens de protection interrogé par ICI s'est lui-même dit surpris par le comportement de l'animal, présent sur cet alpage depuis plusieurs semaines malgré de nombreux passages de randonneurs et de vététistes.

La présence du loup dans le secteur pourrait également avoir accru la vigilance des chiens, sans qu'il soit possible d'établir à ce stade un lien direct avec l'attaque.

Le débat tourne immédiatement au procès des touristes

Comme souvent après ce type d'incident, les réactions se sont rapidement déplacées vers un conflit beaucoup plus large.

Certains rappellent que les alpages sont avant tout des lieux de travail et que les chiens sont là pour protéger les troupeaux. D'autres accusent les randonneurs de ne pas lire les panneaux, de s'approcher trop près des animaux ou de ne pas connaître les comportements à adopter.

Le maire d'Arêches-Beaufort a d'ailleurs indiqué que des randonneurs continuaient à monter avec leurs propres chiens malgré un arrêté interdisant leur présence dans le secteur.

Sur les réseaux sociaux, le ton est parfois encore plus radical : « la montagne n'est pas un parc de loisirs », « les chiens font leur travail » ou encore « les randonneurs n'ont qu'à aller ailleurs ».

Ce conflit d'usage existe. Il serait absurde de le nier.

Mais il ne peut pas servir à éluder toutes les autres questions.

Un chien de protection n'est pas censé mordre dix fois un passant

Le rôle d'un chien de protection n'est pas d'attaquer systématiquement les personnes qui approchent d'un troupeau.

Il doit détecter une menace, dissuader l'intrus et protéger les animaux dont il a la garde. Cela explique les aboiements, les approches parfois impressionnantes et la nécessité absolue, pour les randonneurs et les trailers, de connaître les bons comportements.

Ne pas courir vers le troupeau. Ne pas tenter de traverser au milieu des animaux. Contourner largement lorsque cela est possible. Rester calme face au chien.

Tout cela doit être répété.

Mais lorsqu'un homme est mordu dix fois et doit être évacué vers un hôpital, la seule réponse « le chien faisait son travail » devient insuffisante.

L'animal a d'ailleurs été retiré de l'alpage et devra faire l'objet des procédures prévues après une morsure.

Pour les trailers, la peur existe réellement

Cette question concerne directement le trail.

Nos itinéraires traversent régulièrement des alpages. Les rencontres avec des chiens de protection sont donc devenues courantes pendant les entraînements comme pendant certaines courses.

Et contrairement à un randonneur qui marche, le trailer arrive souvent en courant.

Pour un chien de protection, cette vitesse, les bâtons, les mouvements brusques ou simplement l'arrivée rapide d'une personne peuvent compliquer la rencontre.

Les trailers expérimentés apprennent généralement à ralentir, voire à marcher complètement lorsqu'ils aperçoivent un troupeau.

Cela ne supprime pourtant pas toute appréhension.

Se retrouver seul sur un sentier face à deux, trois ou cinq chiens de grande taille qui aboient et viennent au contact peut être extrêmement impressionnant, même lorsqu'on connaît parfaitement les consignes.

Dire cette peur ne signifie pas être opposé aux bergers. Cela ne signifie pas non plus nier le problème du loup.

C'est simplement reconnaître une réalité vécue par de nombreux pratiquants de la montagne.

Bergers contre touristes : le mauvais débat

Opposer systématiquement les deux camps ne résout rien.

Les éleveurs doivent pouvoir travailler et protéger leurs troupeaux. Les randonneurs et les trailers doivent respecter les alpages, les animaux, les interdictions et les consignes.

Mais les sentiers restent également des lieux de passage empruntés chaque jour par des milliers de personnes.

La question n'est donc pas de savoir à qui appartient symboliquement la montagne.

Elle est beaucoup plus concrète : comment permettre à des troupeaux protégés par des chiens de cohabiter avec des sentiers fréquentés par des marcheurs, des familles, des cyclistes et des coureurs ?

L'incident du Mirantin ne permet pas encore de savoir ce qui a déclenché cette attaque.

Une chose est en revanche certaine : dix morsures et une évacuation à l'hôpital méritent mieux qu'un simple « le chien faisait son job ».